

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

3 MARS 2008

Présents : M. DUSAUSOY

Mmes PENNENGER/GRIMONPREZ / LHERMITTE / LECLERCQ

Mrs MARCHAND / C./FACQ / PENNENGER/ LEMAHIEU/ DUPRE/ PLICHON / ROLAND /
DEMERSSEMAN / MARCHAND P./ JP. CHIVORET.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire remercie l'ensemble du Conseil Municipal de leur présence et ouvre la séance à 20H00.

Monsieur le Maire remercie les spectateurs présents à cette dernière réunion de conseil et rappelle que depuis 1977 date à laquelle il a été élu, il a été présent à 260 réunions de conseil sur 275.

Le compte rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Compte de gestion et compte administratif 2007.

Le compte administratif est conforme au compte de gestion présenté par le percepteur. L'exercice 2007 se résume comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses :	1 691 336,39€
Recettes	2 059 568,67€
Résultat 2007	368 232,28€
Résultat 2006 reporté	437 644,73€
Résultat de clôture de la section de fonctionnement	805 877,01€

Section d'investissement :

Dépenses	161 870,47€
Recettes	1 262 336,26€
Résultat 2007	1 100 465,75€
Résultat 2006 reporté	1 224 508,29€
Résultat de clôture de la section d'investissement	2 324 974,08€
<u>Résultat de l'exercice 2007</u>	3 130 851,09€

Le compte administratif et le compte de gestion sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Madame Pennenger, Adjointe, présente à Monsieur Dusausoy, Maire, au nom de l'assemblée, ses remerciements et ses félicitations pour la gestion de la commune.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Madame Waymel, trésorière principale de Wattignies a fait parvenir ce jour en Mairie un courrier stipulant qu'elle n'avait aucune observation à formuler sur l'année budgétaire 2007, et comme Monsieur le Maire lui avait demandé, elle aura effectué une analyse financière plus approfondie de la commune dans les deux mois qui arrivent.

Monsieur le Maire rappelle également que la cour des comptes a statué sur les comptes de la commune pour la période de 2000 à 2005 et qu'il n'y avait pas d'observations à formuler.

Monsieur le Maire remercie tout particulièrement les services de la Trésorerie et le personnel communal qui s'est impliqué pour présenter les comptes très rapidement.

Affectation des résultats de l'exercice 2007.

Section de fonctionnement

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement au chapitre 002, report de fonctionnement.

Section d'investissement

L'excédent d'investissement sera affecté en réserve d'investissement.

Adopté à l'unanimité des membres présents. (15)

Vote du budget primitif 2008

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le budget primitif est un document prévisionnel et que le conseil suivant aura toute possibilité de modifier, en réunion de conseil, les affectations prévues.

Le budget présenté est équilibré en recettes et en dépenses et s'établi comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses	2 386 577,00€
Recettes	2 386 577,00€

Section d'investissement

Dépenses	2 942 709,00€
Recettes	2 942 709,00€

Monsieur le Maire rappelle les investissements déjà engagés de manière définitive :

Eclairage terrain de jeux	10 000€
Perception de Wattignies	1 500€
Plantations Fatima	3 300€
Eclairage Zone Industrielle	37 000€
Clôture Fatima- Portakabin	53 600€
Bibliothèque	19 511€
Parking rue du Marais	120 000€
	50 000€
Acquisition de terrain	10 000€
TOTAL	304 911€

Et les principales disponibilités financières.

Investissements

Déjà engagé		304 911€
CAM	770 000€	1 355 000€
	585 000€	
Oléa Acquisition	381 200€	590 000€
Oléa Démolition	90 000€	
Premiers travaux	118 800€	
Terrain derrière l'église		116 000€
Travaux Mairie		175 000€
Réparation terrain de foot		50 000€
Aménagement cimetière		50 000€
Cour intérieure Mairie		56 000€
Restauration œuvre d'art		30 000€
Menuiserie école		20 000€
Peinture Eglise et toiture		20 000€
Signalétique		15 000€
Divers		160 798€
TOTAL		2 942 709€

Le budget primitif est adopté à l'unanimité.

Subvention CCAS

Monsieur le Maire rappelle qu'il avait été décidé de participer à l'électrification des volets roulants des logements des Merlettes. Les volets qui vont de haut en bas de l'habitation.

Le montant de la dépense était prévue en investissement, en accord avec Madame le Percepteur, il convient de régler cette dépense sur le budget de fonctionnement du CCAS. Il vous est donc proposé de décider une subvention complémentaire de 7000€.

Adopté à l'unanimité.

Procédure adaptée rénovation intérieure de la Mairie

Monsieur le Maire rappelle que suite à l'appel à candidatures, 3 entreprises avaient été retenues pour déposer leur offre, seules 2 entreprises ont répondu. L'ouverture des plis cet après midi.

L'entreprise Dhedenne :

- montant HT sans option 126 598,17€
- montant HT avec option 165 429€

L'entreprise SPDEA

- montant HT sans option 104 901,49€
- montant HT avec option 145 200,00€

L'offre de l'entreprise Dhedenne est au dessus de l'estimation
Monsieur le Maire est autorisé à signer la procédure adaptée.

Protocole Parking Atos

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée l'annonce faite lors du conseil municipal du 5 Février 2008, qu'il venait de négocier avec la direction d'Atos la création à titre gratuit pour la commune d'un parking de 30 places. Aujourd'hui, le protocole d'accord est finalisé, le parking sera réalisé et financé par Atos sur les terrains de la commune. Atos en a la jouissance jusqu'en 31 décembre 2013. Les indemnités de fumure sont prises en charges par Atos et remboursées par moitié par la commune le 31 Décembre 2013.

Monsieur le Maire est autorisé à signer le protocole à intervenir.

Intervention de la DRIRE chez l'Entreprise Oléa. Mise en demeure de M. le Préfet en date du 6 Février 2008.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à son intervention auprès de Monsieur le Préfet concernant le départ reporté de l'Entreprise Oléa, Monsieur le Préfet a diligencé une nouvelle inspection de la DRIRE en date du 15 Janvier 2008, qui confirme que les non-conformités constatées le 1^{er} Août 2007 n'ont pas été améliorées et qu'aucune proposition n'a été faite.

Monsieur le Préfet a pris un arrêté de mise en demeure en date du 6 Février 2008, donnant un mois à l'entreprise pour réaliser les travaux et se mettre en conformité.

Questions Diverses

Vélo de M. Marchand

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que Monsieur Marchand, durant le mois de Juillet, s'était fait volé ses deux vélos alors qu'il intervenait pour les besoins de la Mairie.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de laisser en pleine propriété à Monsieur Marchand le vélo qui avait été acheté en Juillet 2005.

Adopté à l'unanimité.

Office d'Animation

Monsieur le Maire rappelle que cette association est une émanation du Conseil Municipal. Pour cette raison, Monsieur le Maire a souhaité en cette fin de mandat de demander à son président de présenter aux membres du Conseil, le bilan financier, qui s'établit comme suit au 31 Janvier 2008 :

Compte courant : + 1 983,35€
Livret bleu + 1 099,68€

Acquisition du terrain de Mme Delepierre

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à l'implantation du parking Fatima et afin de poser la nouvelle clôture, il y a lieu de racheter une bande de terrain d'environ 50cm sur toute la longueur à Mme Delepierre, soit 18m². Suivant évaluation des domaines, les frais seront supportés par la commune.

Adopté à l'unanimité.